



NIL MAGNUM SINE LABORE

# L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) 6-2022

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil municipal de la Ville de L'Assomption a adopté, le 12 juillet 2022, le projet de résolution ci-dessous mentionné et qu'il tiendra à ce sujet une assemblée publique de consultation, le **lundi 8 août 2022 à 17 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 399, rue Dorval à L'Assomption.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de résolution sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

### RÉSOLUTION PPCMOI 6-2022



Le projet de résolution et les fiches des zones concernés sont disponibles pour consultation à la Division du greffe situé au Complexe municipal à L'Assomption situé au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, 2<sup>e</sup> étage, à L'Assomption, et ce, durant les heures normales de bureau (du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30).

Donné à L'Assomption, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022.

  
Jean-Michel Frédéric  
Greffier et avocat